

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

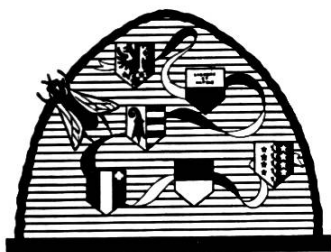
Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la position du soleil. Nous ne pouvons percevoir ce phénomène étant donné que notre œil ne peut reconnaître la direction des vibrations de la lumière polarisée. Mais l'œil de l'abeille en est capable. On peut le prouver d'une manière très simple en plaçant une ruche d'observation dans la position horizontale. Quand les abeilles dansent sur une paroi horizontale et peuvent voir en même temps le ciel, elles exécutent les parcours en ligne droite de leur danse frétil-lante dans la direction du but à atteindre ; ce faisant, elles dansent sous le même angle par rapport au soleil que lorsqu'elles volent en direction du lieu de nour-rissement. Si on les empêche de voir le ciel, elles perdent toute orientation en dansant. Mais si on leur permet de voir un petit bout de ciel bleu elles corri-gent immédiatement la direction de leur danse. On peut prouver que les abeilles s'orientent d'après la direction des vibrations de la lumière provenant du ciel bleu en plaçant une feuille polaroïde pivotante entre les abeilles et les rayons de lumière. Au moyen de cette feuille on peut modifier à volonté la direction des vibrations de la lumière polarisée et modifier du même coup la direction de la danse des abeilles.

Le soleil et la lumière polarisée du ciel bleu sont pour les abeilles une mer-veilleuse boussole leur permettant de reconnaître la direction et de l'indiquer à leurs compagnes ».

P. Zimmermann.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Communiqués

Fédération vaudoise des Sociétés d'Apiculture

*Assemblée ordinaire des délégués, samedi le 9 février 1957, à 14 h. 15,
Café Vaudois, Riponne, entrée Valentin, Lausanne.*

ORDRE DU JOUR :

1. Contrôle des délégués ;
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ;
3. Rapports : a) du président ; b) du caissier ; c) des vérificateurs des comptes ;
4. Désignation des sections vérificatrices pour 1957 ;
5. Budget 1957 et fixation de la cotisation annuelle et de la prime d'as-surance loque et acariose ;
6. Assemblée générale d'été à Château-d'Oex ;
7. Renouvellement du mandat de M. A. Valet, comme membre du C.C. ;
8. Propositions des sections et individuelles ;
9. Etat sanitaire dans le canton, par M. Valet, inspecteur cantonal ;
10. Divers.

Les sections qui auraient des vœux ou des propositions à présenter à l'as-semblée sont instamment priées d'en communiquer le texte à l'avance au prési-dent.

Les sections vérificatrices d'Avenches et Basse Broye sont invitées à envoyer, *sans faute*, un de leurs membres à la séance de vérification des comptes, fixée le même jour, à 11 h. 30, au *Restaurant Vaudois*.

Vu l'importance de l'ordre du jour (traitement au folbex et loi sur la pro-tection des abeilles) nous comptons sur la présence de toutes les sections.

Le Comité.

Comptes rendus

Section « Le Chamossaire », Bex et environs

C'est devant un auditoire de près de 40 personnes, que s'est déroulée l'assemblée générale d'automne de notre Section, au Central, notre local habituel, sous la dynamique présidence de M. Ed. Moreillon.

L'ordre du jour fut rapidement enlevé, sans modification de la composition du Comité. Après un excellent rapport présidentiel, M. G. Matthey, trésorier, fit ressortir le résultat financier déficitaire du rucher de la Section, en cette année 1956.

En fin de séance, M. le Dr P. Zimmermann, secrétaire de la SAR, aidé de superbes clichés en couleurs, nous fit vivre les belles journées vécues à Vienne, par les participants au Congrès international d'Apiculture de Vienne. M. le Dr Zimmermann fut très applaudi et répondit avec bienveillance aux nombreuses questions qui lui furent soumises.

A l'intention des souscripteurs de sucre de nourrissage à prix réduit

Nous avons le regret de vous annoncer que nous ne pouvons donner suite à l'action que nous avons lancée au sujet du sucre de nourrissage, la Sucrerie d'Aarberg n'ayant pu prendre acte de notre commande. Nous nous trouvons, au reste, dans la même position que bien de nos sections sœurs et voisines.

Le Comité.

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale de février 1957 est fixée au samedi 16 à 20 h. 15, au Restaurant de la Cloche, salle du 1er étage, Grand-Pont 8, Lausanne.

Le sujet mis à l'ordre du jour : *L'art de visiter une colonie d'abeilles* intéressera, nous l'espérons, les apiculteurs qui assistent nombreux à nos séances, et donnera lieu à de nombreuses observations. En outre M. Bovey passera sur l'écran quelques clichés en couleurs qu'il a rapportés de son récent voyage en Angleterre.

Le Comité.

Section des Alpes — Convocation

Le Comité informe d'ores et déjà ses membres que la séance d'hiver aura lieu le *dimanche 17 mars 1957, à 14 heures, à Aigle, Hôtel du Nord*, salle du premier étage.

L'ordre du jour complet paraîtra au « *Journal* » du mois de mars prochain. Il comprendra notamment une conférence sur un sujet d'apiculture pratique, et le tirage de la traditionnelle petite tombola clôturera la réunion.

Prenez note de cette date et réservez-la à votre section.

Du 21 janvier 1957.

Pour le Comité : A. Porchet, secrétaire.

Société genevoise d'Apiculture — Genève

Réunion amicale mensuelle, le lundi 11 février, à 20 h. 30 précises, au local 4, rue de Cornavin, Café de la Grappe Genevoise.

Sujet : Du nectar au miel, par Chs. Ruckstuhl, Père.

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin **Lausanne**

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger